Communiqué, le 26 février 2026

Concours Général Agricole – Pratiques Agroécologiques (CGA PAE) :

Agroforesterie - Prairies & Parcours

Découvrez les lauréats nationaux 2026

Les lauréats nationaux 2026 du Concours Général Agricole des Pratiques Agroécologiques, dans les catégories « Agroforesterie » et « Prairies & Parcours », ont été dévoilés et récompensés le 25 février au Salon International de l'Agriculture.

Le Concours Général Agricole des Pratiques Agroécologiques (CGA PAE) met chaque année à l'honneur des agricultrices et agriculteurs qui concilient production agricole de qualité, préservation de l'environnement et adaptation au changement climatique.

La cérémonie, organisée sur le stand du ministère de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, était animée par Denis Cheissoux, journaliste spécialisé en environnement et producteur à France Inter.

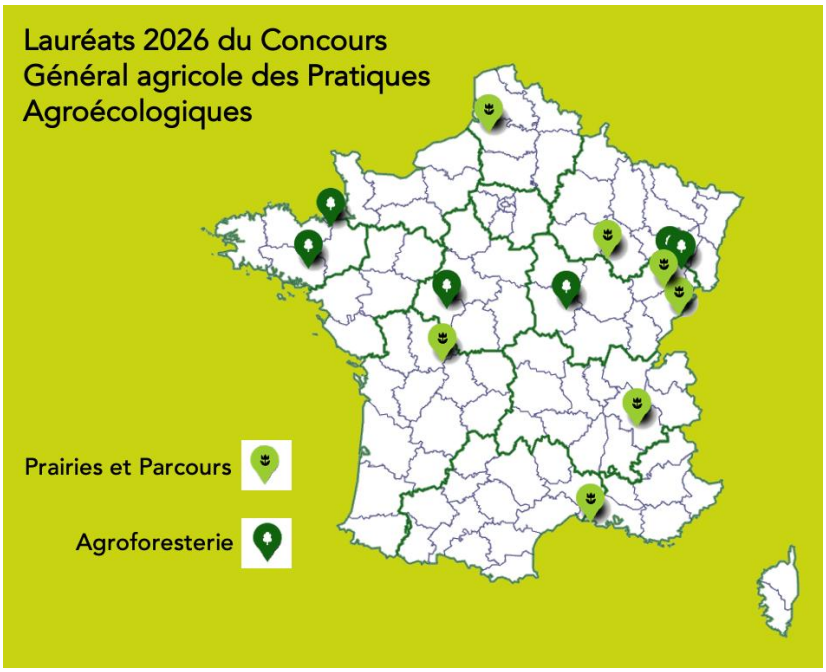
Au total, **13 prix nationaux ont été attribués dans ces deux catégories : dont 6 en « Agroforesterie » et 7 en « Prairies & Parcours ».** La remise des prix s'est déroulée en présence de la Ministre de la Transition Ecologique, Monique Barbut, des partenaires du concours, des organisateurs locaux ainsi que des finalistes et lauréats.





Extrait de la Cérémonie SIA 2026 (© Pauline Mourey)

Pour découvrir l'ensemble des portraits des lauréats, cliquez ici



Prairies et Parcours - 7 éleveurs récompensés pour leur engagement assurant le meilleur équilibre agroécologique au sein de leurs prairies naturelles

Face au changement climatique, les prairies naturelles jouent un rôle clé pour renforcer la résilience des systèmes agricoles. Les travaux de l'INRAE montrent que les prairies les plus diversifiées résistent mieux aux sécheresses.

Le Concours Prairies et Parcours valorise le savoir-faire des éleveurs qui entretiennent ces prairies « fleuries » grâce à une gestion raisonnée de la fauche et du pâturage. Essentielles à l'alimentation des troupeaux, elles contribuent aussi au stockage de carbone et à la biodiversité.
L'enjeu est de trouver le bon équilibre entre modes de gestion pour produire un fourrage durable et préserver ces écosystèmes.

Les lauréats de la catégorie Prairies et Parcours

Le lauréat national 2026 - catégorie Fauche prioritaire – Montagne

1er prix : Florence COQUET, basée à Lans-en-Vercors sur le territoire Zone de production de l'AOP Bleu du Vercors-Sassenage (Isère / Auvergne-Rhône-Alpes).
Découvrir son portrait : https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=220858

Le lauréat national 2026 - catégorie Fauche prioritaire – Plaine & Piémont / Humide

1er prix : Olivier PARCY, basé à Fontaine-sur-Somme sur le territoire Moyenne Vallée de la Somme et affluents (Somme / Hauts-de-France).
Découvrir son portrait : https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=220852

Le lauréat national 2026 - Prix spécial pour les valeurs patrimoniales et paysagères de production en prairies et parcours

Clotilde Manaud, basée à Saintes-Maries-de-la-Mer sur le territoire Réserve de Biosphère de Camargue (Bouches-du-Rhône / Provence-Alpes-Côte d'Azur).
Découvrir son portrait : https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=220851

Le lauréat national 2026 - catégorie Fauche prioritaire – Plaine & Piémont / Moyen

1er prix : Jean- Christophe VESAIGNE, basé à Châteauvillain (Montribourg) sur le territoire Parc national de forêts (Haute-Marne / Grand Est).
Découvrir son portrait : https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=220855

Le lauréat national 2026 – catégorie Pâturage prioritaire

1er prix : Damien et Laetitia BERTHOMIER, basés à Adriers sur le territoire Bocage Montmorillonnais (Vienne / Nouvelle-Aquitaine).
Découvrir son portrait : https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=220873

Le lauréat national 2026 - catégorie Pâturage exclusif

1er prix : Denis BILLOD, basé à Montlebon sur le territoire La coopérative laitière de Montlebon (Doubs / Bourgogne-Franche-Comté).

Découvrir son portrait : https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=220870

Le lauréat national 2026 - catégorie Fauche exclusive

1er prix : Franck CONTET, basé à Dampierre-sur-Linotte sur le territoire Plateau calcaire centrale et moyenne vallée de l'Ognon (Haute-Saône / Bourgogne-Franche-Comté).
Découvrir son portrait : https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=220878

Agroforesterie - 6 agriculteurs et agricultrices récompensé(e)s pour intégrer l'arbre à leur système de production.

La catégorie **« Agroforesterie »** met à l'honneur des agriculteurs qui font de l'arbre un élément structurant de leur système de production. En réintégrant haies et arbres dans leurs pratiques, ces exploitations contribuent activement à la qualité des paysages et de l'eau, à la vitalité des sols, et au maintien de la biodiversité, tout en renforçant l'équilibre agroécologique de leur ferme. Au-delà de ces bénéfices environnementaux, les arbres et les haies constituent aujourd'hui un levier économique concret. Leur gestion durable permet de valoriser le bois produit, contribuant à l'autonomie énergétique des exploitations et au développement de filières locales de bois-énergie. Selon Réseau Haies France, une ferme valorisant 3,5 km de haies peut ainsi générer jusqu'à 4 120 € de marge annuelle, en combinant autoconsommation et vente locale. Les travaux de recherche confirment par ailleurs l'intérêt agronomique de ces systèmes : le projet Resp'haie montre qu'une parcelle bordée de haies fonctionnelles peut enregistrer jusqu'à 11 % de rendement supplémentaire, notamment grâce à l'effet brise-vent et au rôle des auxiliaires de culture. En élevage, les haies participent également au bien-être animal en apportant ombrage et protection, avec des écarts de température pouvant atteindre 7 °C lors d'épisodes de fortes chaleurs.

Pour cette édition, 15 finalistes représentant 15 territoires étaient en lice au niveau national.

Récompensé après l'analyse de leur dossier par un jury d'expert, les lauréats 2026, illustrent la capacité de l'agroforesterie à conjuguer performance économique, adaptation climatique et création de valeur durable pour les territoires.

Les lauréats nationaux 2026 - Concours des Pratiques Agroécologiques - Agroforesterie catégorie "Implantation"

La catégorie "Implantation" récompense les parcelles d'agroforesterie âgée de 5 à 10 ans et mises en place par le lauréat.

1er prix : La Ferme de Trevero, basée à Serent sur le territoire Grand Bassin de l'Oust (Morbihan).
Découvrir son portrait : https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2025/12/GBOust.pdf

2ème prix : La Ferme de Belêtre (Mathieu LERSTEAU), basée à Dolus-le-Sec sur le territoire Moitié Sud de la Touraine (Indre-et-Loire).
Découvrir son portrait : https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2025/12/MoitieSUDTouraine.pdf

Les lauréats nationaux 2026 - Concours des Pratiques Agroécologiques - Agroforesterie catégorie “Gestion”

La catégorie “Gestion” récompense les parcelles d’agroforesterie âgée de plus de 10 ans.

1er prix : GAEC Prié Fils (Philippe et Dominique PRIÉ), basé à Pleudihen-sur-Rance sur le territoire Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Emeraude (Côtes-d'Armor).
Découvrir son portrait : https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2025/12/PNRRanceEmeraude.pdf

2ème prix : GAEC de Velle (Franck SEGUINIER), basé à Montigny-en-Morvan sur le territoire Bocage entre Morvan et Bazois (Nièvre).
Découvrir son portrait : https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2025/12/BocageMorvanBazois.pdf

3ème prix : Olivier CHOLLEY, basé à Fougerolles sur le territoire AOC Kirsch de Fougerolles (Haute-Saône).
Découvrir son portrait : https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2025/12/AOCKirsch.pdf

Le lauréat national 2026 - Prix spécial du jury pour l'originalité du système agroforestier

La Chèvrerie des Bois Pâturés (Frédéric CHAUVEY), basée à Servance sur le territoire De la Vôsge Saonoise et moyenne vallée de l'Ognon (Haute-Saône).
Découvrir son portrait : https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2025/12/VosgesValleeOgnon.pdf

Une dynamique collective pour la transition agroécologique

Ce concours est le fruit de la collaboration de deux structures co-organisatrices majeures :

- **Chambres d’agriculture France** qui représente les 100 Chambres d’agriculture et accompagne les agriculteurs et les territoires dans leurs projets, en favorisant la performance économique, sociale et environnementale des exploitations, le développement de l’entrepreneuriat agricole et le développement durable des territoires ruraux, tout en représentant la profession auprès des pouvoirs publics.
- **Réseau Haies France**, association reconnue d’utilité publique, dont la mission est de promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l’arbre hors-forêt. Le Réseau Haies est constitué d’une association nationale tête de réseau, de neuf réseaux régionaux et de plus de 460 organisations membres.

Un comité d’orientation (COR), regroupant des experts du monde agricole, des ministères concernés, ainsi que des organisations environnementales, assure la bonne conduite et le suivi du concours. Ce comité comprend des partenaires tels que l’INRAE, l’Office Français de la Biodiversité (OFB), Scopela, ComeXposium ou l’Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).

A propos du Concours Général Agricole

Créé en 1870, le Concours Général Agricole est une référence en matière de reconnaissance des savoir-faire agricoles français. Le CGA-PAE a été lancé en 2014 et 2019, dans l'objectif de récompenser non pas des produits, mais des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.



Le Concours Général Agricole, le goût de l'excellence
www.concours-general-agricole.fr
Le concours des Pratiques Agro-écologiques en vidéo
A suivre sur les réseaux : Linkedin, Facebook du CGA PAE
Contact presse : Sophie FREDERIC - Tél. 06 20 34 12 16
s.frederic@terremajeure.com